

Grande section de Maternelle 2018

Matériel (à renouveler tout au long de l'année)

- 1 porte-vues (80 vues)
- 1 porte-vues (40 vues)
- 2 ramettes de papier (500 feuilles) photocopie 80 g/m² minimum, A4 de bonne qualité.
- 1 tablier manches longues **ou** 1 grande chemise de papa scratchée dans le dos avec des élastiques au poignet.
- 1 clé USB 8 GO.
- 4 **grandes** boîtes de mouchoirs
- 1 pochette de Canson de couleurs vives 180g/m² et 1 pochette de Canson blanc.
- 1 serviette de toilette au nom de l'enfant, qui restera à l'école.
- 1 tenue complète de rechange dans un sac en tissu au nom de l'enfant.
- 4 photos d'identité.
- 3 gros bâtons de colle.
- 2 boîtes de feutres pour ardoise blanche.
- 1 bol et 1 verre en plastique marqués au nom de l'enfant.

Pour le cours d'arabe

- 1 photo d'identité
- 1 pochette de papier dessin Canson couleur 180 g/m² et 1 pochette de Canson blanc
- 1 trousse comprenant : 1 stylo bleu, 1 crayon à papier, des feutres, des crayons de couleur, des ciseaux et de la colle, une gomme, un taille-crayon, un pinceau, 1 boîte de feutres pour ardoise et de la pâte à modeler (la trousse restera dans la salle d'arabe)
- 1 porte-vues 80 vues (minimum).

Il vous sera demandé **une participation de 40 dinars** à la rentrée scolaire pour permettre l'achat de l'ensemble des **cahiers et matériels pédagogiques spécifiques** dont votre enfant aura besoin pour l'année scolaire.

Librairie El-Hadhita 4 avenue Tahar Sfar 4000 SOUSSE 73 228 414	Librairie Livres pour tous 28 av Commandant Bejaoui 4002 SOUSSE 73 339 610	Espace culture et loisir 5 av commandant Bejaoui 4002 SOUSSE 22130 850	Le libre'R Av Yasser Arafat Sahloul 73 368 915	Librairie D.B.H Bld El Ghazeli 4000 Sousse 73 235 528
COPIE Distribution 14 avenue Mohamed El Karaoui 4002 SOUSSE 73 228 926	Librairie Sami Kacem 17 avenue Hassouna AYACHI 4000 SOUSSE 73 225 097	Librairie Express Engineering Service Habib BEN AMOR 224 Route de Tunis – 4011 Hammam Sousse 73 361 585	Librairie Culturel Av Taieb M'hiri, Sousse info@culturel.tn	

Règlement du 1^{er} trimestre

Le paiement à la régie locale du **Collège Charles Nicolle de Sousse** est possible **aux dates indiquées** ci-dessous.

**Du lundi 18 juin au mercredi 4 juillet
de 9h00 à 14h30
sauf weekend, mardi et jeudi**

**Du lundi 27 août au vendredi 31 août
de 9h00 à 14h30
sauf weekend, mardi et jeudi**

+ samedi 30 juin pour les règlements en espèce + samedi 1^{er} septembre pour les règlements en espèce

Les familles qui n'utiliseront pas le service de régie locale régleront au lycée Gustave Flaubert de La Marsa. Les règlements peuvent être effectués en Dinars ou en Euros **par chèque** sur un compte en France.

Les élèves dont les familles ne seront pas en règle avec la Caisse à la rentrée ne seront pas admis en cours.

Les familles d'élèves français ayant déposé un dossier de bourse en 2^e commission ou fait appel d'une décision de la 1^{ere} commission doivent régler les frais de scolarité du 1^{er} trimestre (et les droits de 1^{ère} inscription éventuellement). Le chèque sera encaissable, aucune caution ne sera admise. A réception de la notification des attributions de bourses en cours d'année, l'établissement procédera au remboursement.

	AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE	Marsa, le 10 Mars 2018
	Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger	
	Etablissement Régional de La Marsa	
	16 Rue Othman Kaak - 2078 LA MARSa	

T A R I F S 2018 / 2019

Les frais scolaires sont payables d'avance et fractionnés en trois termes égaux durant l'année scolaire.

FRAIS DE SCOLARITE	Français			Tunisiens			Etrangers tiers		
	Annuel	Trimestriel		Annuel	Trimestriel		Annuel	Trimestriel	
Maternelle	6 000,000 TND	Tr 1	2 000,000 TND	7 380,000 TND	Tr 1	2 460,000 TND	12 090,000 TND	Tr 1	4 030,000 TND
		Tr 2	2 000,000 TND		Tr 2	2 460,000 TND		Tr 2	4 030,000 TND
		Tr 3	2 000,000 TND		Tr 3	2 460,000 TND		Tr 3	4 030,000 TND
Primaire	5 700,000 TND	Tr 1	1 900,000 TND	6 780,000 TND	Tr 1	2 260,000 TND	12 090,000 TND	Tr 1	4 030,000 TND
		Tr 2	1 900,000 TND		Tr 2	2 260,000 TND		Tr 2	4 030,000 TND
		Tr 3	1 900,000 TND		Tr 3	2 260,000 TND		Tr 3	4 030,000 TND
1er cycle secondaire	6 300,000 TND	Tr 1	2 100,000 TND	7 446,000 TND	Tr 1	2 482,000 TND	13 380,000 TND	Tr 1	4 460,000 TND
		Tr 2	2 100,000 TND		Tr 2	2 482,000 TND		Tr 2	4 460,000 TND
		Tr 3	2 100,000 TND		Tr 3	2 482,000 TND		Tr 3	4 460,000 TND
2nd cycle secondaire	6 300,000 TND	Tr 1	2 100,000 TND	7 446,000 TND	Tr 1	2 482,000 TND	13 380,000 TND	Tr 1	4 460,000 TND
		Tr 2	2 100,000 TND		Tr 2	2 482,000 TND		Tr 2	4 460,000 TND
		Tr 3	2 100,000 TND		Tr 3	2 482,000 TND		Tr 3	4 460,000 TND
DEMI PENSION	Primaire	Tr 1	625,000 TND	Secondaire	Tr 1	625,000 TND	La scolarité dans un établissement de l'AEFE est payante pour tout élève inscrit, quelle que soit sa nationalité. Le défaut de paiement entraîne l'éviction scolaire de l'élève.		
	ANNUEL	Tr 2	545,000 TND	ANNUEL	Tr 2	545,000 TND			
	1 650,000 TND	Tr 3	480,000 TND	1 650,000 TND	Tr 3	480,000 TND			
INTERNAT	Collège	Tr 1	2 085,000 TND	Lycée	Tr 1	2 085,000 TND	L'inscription ou la réinscription d'un élève vaut acceptation des tarifs et du règlement financier de l'Etablissement.		
	ANNUEL	Tr 2	1 770,000 TND	ANNUEL	Tr 2	1 770,000 TND			
	5 310,000 TND	Tr 3	1 455,000 TND	5 310,000 TND	Tr 3	1 455,000 TND			

Rentrée scolaire échelonnée : mardi 4 septembre 2018

L'accueil échelonné des élèves permet d'effectuer une rentrée sereine. **Toutes les classes** de l'école sont concernées (maternelles et élémentaires). Ce jour-là, **les élèves ne restent à l'école que durant leur heure d'accueil**. Il est important d'apporter **toutes les affaires** ce jour-là. Merci de respecter les horaires indiqués ci-dessous :

8h30 – 9h30	Elèves dont le nom de famille commence par A, B, C
9h30 – 10h30	Elèves dont le nom de famille commence par D, E, F, G, H, I
10h30 – 11h30	Elèves dont le nom de famille commence par J, K, L, M, N, O
11h30 – 12h30	Elèves dont le nom de famille commence par P jusqu'à Z

Horaires de classe

A partir du mercredi 5 septembre, les horaires seront les suivants :

<p>Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8h30-12h00 : cours de la matinée 12h00-14h00 : pause méridienne 14h00-16h00 : cours de l'après midi <p>Mercredi :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8h30-12h30 : cours de la matinée <p>Accueil 10' avant le début des cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8h20 le matin, 13h50 l'après midi
--

Calendrier scolaire 2018-2019

Pré-rentrée des enseignants : lundi 3 septembre 2018

Rentrée des élèves : mardi 4 septembre 2018

Vacances scolaires

- **Mi-premier trimestre** : du vendredi 19 octobre 2018 après les cours au lundi 5 novembre 2018 au matin
 - **Hiver** : du vendredi 21 décembre 2018 après les cours au lundi 7 janvier 2019 au matin
 - **Mi-second trimestre** : du vendredi 15 février 2019 après les cours au lundi 4 mars 2019 au matin
 - **Printemps** : du vendredi 19 avril 2019 après les cours au lundi 6 mai 2019 au matin
- Fin de l'année scolaire pour les élèves** : vendredi 28 juin 2019 après les cours.

Jours fériés et fêtes à dates mobiles (*) Dates à confirmer selon le calendrier lunaire

<p>Ras El Am (Nouvel An de l'Hégire) * : mardi 11 septembre 2018</p> <p>Jour de l'Évacuation : lundi 15 octobre 2018</p> <p>Mouled (Naissance du Prophète) * : mardi 20 novembre 2018</p> <p>Noël : mardi 25 décembre 2018 (durant les vacances scolaires d'hiver)</p> <p>Nouvel An : mardi 1er janvier 2019 (durant les vacances scolaires d'hiver)</p>	<p>Fête de la Révolution tunisienne : lundi 14 janvier 2019</p> <p>Fête de l'Indépendance de la Tunisie : mercredi 20 mars 2019</p> <p>Fête des Martyrs : mardi 9 avril 2019</p> <p>Fête du Travail : mercredi 1er mai 2019</p> <p>Aid El Sghir * : mardi 4 et mercredi 5 juin 2019 (2 jours)</p>
---	--